

Réunion de coordination du cluster CCCM-SHELTER-NFI

5 juillet 2024

Ordre du jour

1. Suivi des alertes

 2. Points saillants des clusters régionaux

 3. Allocation standard FH (stratégie CCCM, Shelter-NFI et zones prioritaires)

 4. Reporting des réalisations du deuxième trimestre 2024 (T2)

 5. Tour de table des partenaires

 6. Divers
- Rappel sur les évaluations CCPM*
- Rapportage FTS*

Suivi des alertes

Suivi des alertes

Numéro de l'alerte	Localisation	Résumé	Actions / commentaires
ACT_MBR_20240618	Ippy, Yengou	<p>Retour en provenance du Nord Soudan des réfugiés centrafricains qui ont fui de nombreux affrontements entre les forces de l'ordre CFN et GAP dans la sous-préfecture d'Ippy en 2021. Leur retour a été motivé par deux attaques successives contre leurs positions au Soudan, entraînant des pertes en vies humaines et en bétail. Les besoins en NFI//abri sont énormes pour les ménages retournés de Mbroutchou.</p> <p><i>Le caseload (61 HH) n'atteint pas le seuil du RRM et le positionnement d'acteurs hors-RRM est attendu.</i></p>	<p>Besoin de positionner un partenaire hors RRM pour intervention en Abris-NFI</p>
ACF_NGO_20240703	Bocaranga	<p>Vers 4h du matin de la journée du 02/07/2024, les habitants du village Ngoutéré situé à 45 km de la ville de Bocaranga sur l'axe Bocaranga-Bozoum ont été réveillés par des détonations d'armes des hommes armés visant la position des éléments FAR basés dans ladite localité. Le bilan des oppositions entre FAR et groupe armés fait état de 4 morts et 8 blessés côté civils et FAR. Suite aux accrochages enregistrés, d'importants mouvements de déplacement des populations des villages de Ngoutéré, de Bolélé et leurs périphéries ont été observés.</p> <p>Le RRM recommande de continuer la veille. Faire le suivi de l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire de la zone et identifier les localités d'accueil des IDPs accessibles et planifier une évaluation des besoins.</p> <p><i>Caseload : 1000 HH (5 000 personnes)</i></p>	<p>Besoin d'infos complémentaires de la part des acteurs CCCM</p>

Points saillants des Clusters Régionaux

Première allocation standard FH Juillet 2024

Piliers de l'allocation et budget

Budget :

15 000 000 \$

Pilier I : assistance multisectorielle d'urgence aux personnes déplacées internes, retournées et aux communautés hôtes dans des zones sous-financées et moins desservies.

11 250 000 \$

Pilier II – « Autonomiser les organisations nationales de femmes pour promouvoir des solutions innovantes »

3 750 000 \$

Volet 1 : financement direct d'ONG nationales féminines afin de répondre à des besoins humanitaires critiques.

500 000 \$

Volet 2 : financement d'organisations nationales de femmes dans un domaine de réponse humanitaire et leur renforcement de capacités/coaching par tout type d'organisation humanitaire.

3 250 000 \$

Sous-préfectures cibles de l'allocation

Pilier	Sous-préfecture	Types d'activités
<p>Pilier I : assistance multisectorielle d'urgence aux personnes déplacées internes, retournées et aux communautés hôtes dans des zones sous-financées et moins desservies.</p>	<p>9 sous-préfectures (SP) : Bambouti, Obo, Bakouma, Zangba, Kabo, Batangafo, Markounda, Nangha Boguila et Nana Bakassa</p>	<p>Toutes activités innovantes des clusters Abris/BNA, CCCM, EHA, Nutrition, Protection Générale, Sécurité Alimentaire et VBG priorisant une assistance d'urgence aux PDI, retournées et communautés hôtes</p>
<p>Pilier II – « Autonomiser les organisations nationales de femmes pour promouvoir des solutions innovantes »</p>	<p>Préfectures du HRP (hors Bangui) avec une attention particulière pour 18 SP prioritaires : Bakouma, Bambouti, Batangafo, Bocaranga, Bossangoa, Bria, Gambo, Ippy, Kabo, Markounda, Nana-Bakassa, Nangha Boguila, Ngaoundaye, Obo, Paoua, Rafai, Zangba, Zemio.</p>	<p>Toutes activités innovantes et/ou de renforcement de capacité priorisant une assistance d'urgence aux PDI, retournées et communautés hôtes, tout clusters confondus.</p>

Approche CCCM dans la stratégie d'allocation

Objectif 1

Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base (rattaché à l'OS1 du HRP)

- Activité 1.1** Renforcer les mécanismes d'alertes et de suivi au niveau des sites et lieux de regroupement pour la préparation des réponses humanitaires aux chocs récents
- Activité 1.2** Renforcer le mécanisme d'alertes et de suivi au-delà des sites (dans les familles d'accueil) à travers l'approche CCCM mobile et en complémentarité du mécanisme RRM.

Approche CCCM dans la stratégie d'allocation

Cibles par sous-préfecture prioritaire

Sous-préfectures ciblées	Personnes ciblées
Bakouma	7 058
Bambouti	310
Batangafo	10 658
Kabo	21 874
Markounda	4 382
Nana-Bakassa	16 016
Nangha Boguila	4 714
Obo	13 038
Zangba	8 365

Approche CCCM dans la stratégie d'allocation

Objectif 2

Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs (objectif lié à l'OS 2 du HRP)

- Activité 2.1** Gestion continue des sites dans le respect des normes minimales de gestion des camps (dans les sous-préfectures cibles comptant des sites).
- Activité 2.2** Enregistrement continu des populations déplacées sur sites et en familles d'accueil.
- Activité 2.3** Suivi des besoins, des gaps et des interventions humanitaires pour s'assurer que les besoins sectoriels minimums sont atteints.

Approche Shelter-NFI dans la stratégie d'allocation

Objectif 1

Les populations affectées par des nouveaux chocs ont accès aux articles non-alimentaires minimums de base et à un abri répondant à leurs besoins immédiats. (Rattaché à l'OS1 HRP).

- Activité 1.1** distribution de kits NFI minimums comme première réponse rapide d'urgence aux chocs en complémentarité avec le mécanisme RRM.
- Activité 1.2** distribution d'abris d'urgence pour répondre aux besoins immédiats et permettre aux populations les plus vulnérables (PDI, retournés, population hôte) de se protéger contre les intempéries.

Approche Shelter-NFI dans la stratégie d'allocation

Objectif 2

Les populations affectées par les déplacements résidant sur sites et en familles d'accueil ont accès à des abris adéquats et à des articles non-alimentaires standards pour améliorer leurs conditions de vie. (OS 2 HRP)

- Activité 2.1** Appui aux PDI sur sites en abri d'aménagement pour préserver leur dignité.

- Activité 2.2** Distribution de kits NFI standards pour améliorer les conditions de vie des populations affectées en utilisant les modalités les plus adéquates (cash, coupons, in-kind) aux zones d'interventions en prenant en compte une analyse de marché et de la situation sécuritaire.

Approche Shelter-NFI dans la stratégie d'allocation

Objectif 3

Favoriser le retour et l'intégration locale des populations déplacées de longue durée les plus vulnérables à travers l'appui en abris et en NFI standards pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur vulnérabilité. (OS 2 HRP)

- Activité 3.1** Construction "d'abris de retour" avec briques cuites et toiture en tôles dans la mesure du possible pour favoriser le retour ou l'intégration locale des PDI sur sites et en familles d'accueil ayant l'intention de retourner, tout en protégeant l'environnement

- Activité 3.2** Distribution d'articles NFI standards aux ménages bénéficiaires des abris de retour pour leur installation.



Approche Shelter-NFI dans la stratégie d'allocation

Cibles par sous-préfecture prioritaire

Sous-préfecture ciblées	Personnes ciblées
Bakouma	1 418
Bambouti	137
Batangrafo	3 193
Kabo	7 739
Markounda	1 191
Nana-Bakassa	400
Nangha Boguila	1 874
Obo	2 053
Zangba	4 183



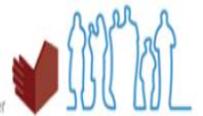
Rappel sur le reporting des réalisations T2

- Matrice 5W de présence opérationnelle
- Réalisations au deuxième trimestre 2024

Tour de table des partenaires



Divers



SINGUILA MINGUI

Prochaine Réunion, le 19 juillet 2024